

INTERVENTION DE M. Pierre MAUROY
LORS DE LA RECEPTION DES COMMERCANTS

30 AOUT 1985

C'est toujours avec un très grand plaisir que je m'adresse à une Assemblée de représentants du commerce local car chacun d'entre vous connaît mon souci de tout mettre en oeuvre pour poursuivre nos actions de soutien et d'encouragement au commerce et à l'animation commerciale en liaison avec les organisations professionnelles.

Cette réception à l'occasion de la braderie est maintenant bien ancrée dans la vie municipale. Elle marque d'abord la rentrée, la reprise de nos activités, quelque peu ralenties durant les mois d'été, bien que, sur ce plan, nous les ayons mis à profit pour affiner quelques gros dossiers municipaux. J'y reviendrai tout à l'heure.

Elle consacre également l'immense potentiel d'animation attaché à la Ville de Lille. Je n'insisterai pas sur ce que représente, dans la vie d'une cité, un événement aussi extraordinaire qu'est chaque année la Braderie. Son succès et son extension, dans le temps et dans l'espace, nous posent d'ailleurs bon nombre de problèmes. Aussi, cette année, nous avons souhaité non pas réglementer à outrance, mais apporter simplement quelques "garde-fous" dont chacun comprendra la nécessité.

...

Ainsi, dans les voies piétonnes, aucune installation ne devra se faire dans le milieu de la chaussée et seuls les commerçants riverains pourront s'y établir, à condition de respecter un couloir de 4 mètres dans l'axe de la chaussée. Ce même dispositif de sécurité sera prévu place du Général de Gaulle et rue des Manneliers.

Mais, au delà de son aspect un peu symbolique, la manifestation d'aujourd'hui témoigne de cette volonté constante de dialogue avec les forces vives de la Ville que vous représentez. Car il est indéniable que le développement de Lille est subordonné à ce climat de confiance mutuelle et de collaboration étroite.

Nos rencontres périodiques, auxquelles je suis très attaché, permettent précisément de mettre en oeuvre cette grande politique de concertation qu'il faut élever au rang d'institution de l'administration locale. Je tiens d'ailleurs à remercier ici mes collègues Alain CACHEUX et Jean DELANNOY, respectivement Adjoint Délégué à l'Action Economique et Conseiller Municipal Délégué à la Vie Commerciale pour le dynamisme et la qualité de leurs actions, ainsi que le Service des Affaires Economiques. Car si notre Municipalité n'a ni la vocation, ni les moyens d'une réelle intervention économique, elle a cependant, en ce domaine, un rôle fondamental à jouer dans cette symbiose entre la collectivité locale et son commerce. Ces deux partenaires doivent oeuvrer pour assurer la satisfaction des besoins de la population. Nos buts sont donc les mêmes et en unissant tous nos moyens, nous pouvons trouver des solutions aux problèmes qui nous interpellent. Certes, nos moyens respectifs sont de nature différentes mais ils sont complémentaires. J'estime que, pour sa part, la Ville de Lille apporte quotidiennement mais aussi de manière plus structurelle, les conditions d'un développement optimum du commerce local.

...

Je rappellerai simplement, qu'en quelques années, par une politique conjuguée de réalisations lourdes et de petits travaux, nous sommes parvenus à doter notre Ville d'atouts considérables et à lui donner l'image de marque d'une grande métropole. Et une promenade dans les rues de Lille, le jour de la braderie, est aussi l'occasion de constater combien Lille s'est embellie et modernisée.

Des opérations de pointe utilisant les technologies les plus avancées, une valorisation du patrimoine architectural, de grandes infrastructures, des aménagements urbains de qualité sont autant d'éléments significatifs de notre volonté de rendre notre Cité toujours plus accueillante.

Plus précisément, je voudrais évoquer les opérations telles que la Place Rihour, la Place aux Oignons, la rue Sainte Catherine, la rue de la Vieille Comédie, les réalisations d'ensembles alliant commerce et habitat : Nouveau Siècle, ZAC des Gares, Delory, Wazemmes, Fives. A Fives, l'implantation des services informatiques de l'U.A.P. et du Service Régional de Police Judiciaire constituent des illustrations exemplaires de l'attractivité de la Ville.

Pour renforcer davantage encore ce caractère, nous nous sommes également pleinement engagés dans cet énorme enjeu économique pour la Région et sa capitale que représenteront la réalisation des trois axes du T.G.V. Paris-Bruxelles-Cologne, Paris-Londres et Londres-Bruxelles-Cologne. L'aboutissement de ces projets nécessite une action conjuguée de toutes les autorités régionales, politiques et économique, à laquelle nous nous sommes déjà associés.

En ce qui concerne le court terme, je souhaiterai revenir quelques instants sur l'aménagement de la Grand-Place. Vous savez que j'avais attendu d'être en possession de tous les éléments pour arrêter, à l'issue d'une large concertation avec les commerçants, la décision de réaliser un parking souterrain. Aujourd'hui, les études de faisabilité ont progressé, deux groupes ont déposé des projets qui retiennent mon attention. Toutefois, il ne s'agit encore que de bases de travail nécessitant la poursuite de nos réflexions et la consultation de toutes les parties concernées, dont les commerçants. En effet, la circulation et le stationnement Grand-Place, la vocation du Vieux-Lille -qui ne doit pas être considéré comme l'hyper-centre de la ville, mais comme un site de culture, de promenade et d'activités compatibles avec le caractère traditionnel du quartier-, la délimitation de nouveaux espaces piétonniers sont autant de questions intimement liées qui appellent des choix complémentaires. Je m'engage à vous tenir régulièrement informés de leur évolution et à vous y associer.

Cette modernisation constante de la Ville entraîne deux conséquences. Elle est d'abord souvent la cause de perturbations pour le commerce local, nous ne l'avons jamais nié : le métro, l'extension du chauffage urbain engendrent des difficultés de tous ordres mais les chantiers progressent sans retard et avec un maximum de mesures d'accompagnement visant à limiter la gêne : information continue, élaboration de plans de circulation provisoires, coordination stricte des intervenants.

Ainsi, par exemple, l'ensemble des tranchées ouvertes par RESONOR sera rebouché dans le périmètre de la Braderie, et après le premier coup de pioche officiel de la construction de la centrale de chauffe, au Mont de terre, en octobre 1984, l'équipement sera fonctionnel, dès octobre prochain.

...

Je voudrais d'ailleurs vous remercier pour la compréhension et la patience dont vous faites preuve durant ces périodes difficiles mais chacun d'entre nous doit s'investir pleinement dans de telles réalisations porteuses d'avenir.

La seconde répercussion de nos efforts de modernisation peut affecter la fiscalité locale. Sur ce point encore, nous pouvons nous enorgueillir de la situation lilloise. J'ai eu l'occasion, à maintes reprises, de montrer que la Ville de Lille détenait une place honorable, notamment en ce qui concerne la taxe professionnelle, parmi les villes françaises comparables (en 1984, le taux voté à Lille était de 12,16 contre une moyenne de 12,32 dans les autres Municipalités de la circonscription). Le 23 mars dernier, alors que nous votions le budget pour 1985, je me suis formellement engagé à ne pas augmenter la pression fiscale en 1986. Cette promesse sera tenue, les Adjoints au Maire, responsables de leurs délégations et les services s'y emploient. Hier, nous avons arrêté les bases du budget 1986 qui répondent à cette exigence. Elle constituera le fil directeur de notre action jusqu'à l'adoption de ce budget, dès le mois de décembre prochain, mais aussi tout au long de son application. Rigueur, réalisme et efficacité apparaîtront en filigrane des opérations que nous engagerons.

Voilà donc, brièvement exposés, les grands axes sur lesquels repose l'action de notre Municipalité pour la sauvegarde et le développement du commerce local : renforcement du caractère attractif de la Ville par sa modernisation, politique fiscale modérée. Faire de Lille, à chaque instant, une Ville plus accueillante, plus entreprenante, tel est notre objectif. C'est également le votre car les conditions de prospérité du commerce lillois est, je le répète, un but commun. Merci à tous de vous y consacrer.

3 Septembre 1985

Percée de la Treille, Grand-Place, concertation

Un dialogue musclé entre Pierre Mauroy et les commerçants

« Dix ans d'attentisme et d'absence d'ambition ». Michel Dhaine n'a pas fait dans la dentelle, samedi soir, pour qualifier la politique municipale. Et cela dans le grand salon de l'hôtel de ville, en présence du maire et des élus lillois, au cours d'une réception offerte par la municipalité aux commerçants et artisans à l'occasion de la braderie.

Il est vrai que le président de l'Union lilloise du commerce a des raisons d'inquiétude : plus de huit cents boutiques ont fermé leurs portes dans la ville, ces trois dernières années...

Il est non moins vrai qu'approche le temps des élections... à la Chambre de commerce. Et ceci explique peut-être en partie le ton adopté par M. Dhaine...

Et puis le président de l'Union lilloise a des motifs d'amertume. Il l'explique à Pierre Mauroy : « En novembre 1983, vous avez décidé de mettre en place une commission mixte regroupant la ville, la Chambre de commerce et l'Union du commerce... Elle devait être une force de proposition et c'est dans cet esprit qu'elle a travaillé tout au long de ces deux années. C'est ainsi qu'elle a proposé la réalisation de rings alternés de dissuasion, bouclés par le Vieux-Lille et intégrant les percées de la Treille et de la Rapine (devrait-on même sacrifier quelques vieilles pierres!) ainsi que la création d'un parking sous la Grand-Place, aménagée en espace semi-piéton avec circulation réduite... ».

Or, Pierre Mauroy annonce le 18 juin, dans une conférence de presse : « La percée de la Treille, c'est terminé. On n'en parle plus ».

« A quoi sert la concertation ? demande le président des commerçants. « Cette décision n'a pas fait l'objet de discussions avec la commission mixte. Or,



Michel Dhaine, samedi soir à Pierre Mauroy, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville : « Dix ans d'attentisme et d'absence d'ambition... ».

(Ph. « La Voix du Nord »).

elle remet en cause le principe des rings alternés de dissuasion et un plan de circulation simple. Le bouclage d'un ring par la Grand-Place, tel que vous l'envisagez, va à l'encontre des objectifs définis par la commission mixte et fera de la place un « no man's land » entre le secteur piétonnier et le Vieux-Lille... Quant au Vieux-Lille, coupé des secteurs animés et ne participant plus à la circulation globale de la ville, ce quartier ne sera pas un havre de paix mais plutôt une verrue dont on ne saura que faire d'ici quelques années. Qui portera cette responsabilité ? ».

« C'est moi, répond Pierre Mauroy, et j'en assume toute la responsabilité. J'ai attendu, j'ai écouté tout le monde et j'ai tranché : la percée de la Treille n'était plus de saison... Le Vieux-Lille c'est le quartier de notre enracinement. On a déjà failli le perdre si nous n'avions pas fait le secteur sauvegardé. On aurait tout rasé et on aurait pu construire deux rings, trois rings, une autoroute ! Et nous, Lillois, nous aurions perdu notre âme. Je ne pouvais pas laisser faire cela... Quant au parking sous la Grand-Place, je vous ré-

ponds : « Allez-y, la mairie vous attend ! ». Mais, attention, ça n'est pas simple. Si vous faites un nouveau parking il ne faut pas que ce soit au détriment de ceux qui existent car il faut de plus qu'il soit fréquenté. Aux commerçants d'imaginer des formules (ticket de stationnement pour un achat ?) pour inciter leurs clients à utiliser les parkings souterrains... ».

Michel Dhaine réclame aussi « un véritable schéma directeur pour l'ensemble de la ville, établi en association avec le monde économique et qui serait traduit sous la forme d'une charte ».

Le maire répond : « La concertation ne veut pas dire que nous soyons toujours d'accord. Cela signifie simplement qu'on n'aborde aucun problème sans en avoir discuté. Qu'il y ait des divergences, c'est normal. Qu'il y ait conflit d'intérêts contradictoires c'est aussi normal. Mais alors, il appartient au maire de trancher au nom de l'intérêt public. C'est ce que j'ai fait pour la percée de la Treille... ».

Pour le reste Pierre Mauroy rappelle les grands dossiers à l'étude : Z.A.C. des gares,

T.G.V., Gambetta avec un projet commercial et tertiaire à l'emplacement de la Bourse du travail, Fives avec l'arrivée de l'U.A.P. et du S.R.P.J. dans le secteur de la voie rapide... Car, insiste le maire, « il n'y a pas que le Centre à Lille. Il serait dangereux de tout miser sur un seul quartier, fût-il le Centre. C'est pourquoi nous avons entrepris une grande politique de décentralisation, par exemple en affectant bientôt la moitié des employés municipaux dans les quartiers... ».

Que retenir de tout cela ?

Quand M. Dhaine affirme : « L'heure des choix et des décisions est venue » exprime-t-il la grogne générale du commerce lillois, une vue partisane ou plus simplement ne veut-il que tirer la sonnette d'alarme ?

Quand M. Mauroy lui répond : « L'essentiel est de maintenir le dialogue et de partager ensemble une grande ambition pour Lille », s'agit-il d'une pieuse pensée, d'une pommade miracle ou de l'axe directeur d'une politique urbaine ?

Les prochains mois le diront. En tout cas, le dialogue musclé de la braderie aura sans doute permis de poser quelques questions essentielles...

Ncl. Matin : 1er 2 Sep 85 .

PASSE D'ARMES SUR FOND DE BRADERIE

Lors de la réception des commerçants à l'hôtel de ville, le président du commerce lillois n'a pas mâché ses mots pour reprocher aux élus « dix ans d'absence d'ambition ». Tout de même un peu sévère.

IL est de tradition, à la braderie, que le maire et ses adjoints reçoivent sous le beffroi les commerçants lillois. L'heure a beau être à la fête, elle n'en est pas pour autant à la décripation dans les rapports entre l'union lilloise du commerce et la municipalité. Si l'on en juge tout au moins au ton des propos employés par M. Dhaine, le président de l'union lilloise du commerce qui a reproché au maire et aux élus « dix ans d'attentisme et d'absence d'ambition ». Des propos tout de même très sévères que M. Mauroy a entendu avec une tranquille sérénité.

Le commerce lillois est en proie à une « certaine lassitude et à une impatience grandissante », si l'on en croit son président M. Dhaine. « C'est le résultat, accuse-t-il sans ambages, s'adressant au maire et aux élus, de dix ans d'attentisme et d'absence d'ambition. » Graves propos qui relèvent peut-être d'autres débats.

Ils expriment en tous les cas le mécontentement des responsables de l'union lilloise du commerce suscitée par la récente décision du maire de renoncer à la percée de la Treille et de maintenir un passage de circulation sur la Grand Place. Selon M. Dhaine, cette double décision vient en contradiction des orientations définies en concertation (le maître-mot) par la ville, la chambre de commerce et l'union lilloise du commerce, et qui visaient à la réalisation d'anneaux de circulation autour du centre (intégrant la percée de la Treille et de la Rapine) et la reconquête du centre ville.

« Le Vieux-Lille, prédit M.



Dhaine, ne sera pas un havre de paix mais plutôt une verrue dont on ne saura que faire d'ici quelques années.

« Le commerce lillois ne veut plus de discours. L'heure des choix et des décisions est venue ». Le commerce lillois veut un schéma directeur pour Lille qui ferait l'objet d'une charte permettant d'associer le monde économique au pouvoir politique pour promouvoir un « grand Lille ».

« On aurait perdu notre âme »

C'est là un objectif sur lequel le maire est d'accord s'il ne l'est pas forcément sur les moyens. « Il est naturel, répondait M. Mauroy,

qu'il y ait des divergences ? Ce que je vous demande c'est que nous partagions ensemble l'amour et l'ambition que nous avons pour notre ville. Pour le reste, assuré le maire de Lille, il y aura un temps pour les discussions d'une autre nature ». Et M. Mauroy de rappeler tout de même aux représentants du commerce de sa ville que le maire et la municipalité ont en charge l'intérêt général de toute une ville et de sa population.

Et c'est au nom de cet intérêt général, assure-t-il, qu'il a pris la décision d'abandonner la percée de la Treille et de préserver le Vieux-Lille, témoin de l'histoire de la ville. « Si on n'avait pas fait le secteur sauvegardé, le Vieux-Lille

aurait été rasé ; vous auriez votre fameux ring de circulation. Mais on aurait perdu notre âme ».

Quant au problème de la Grand Place, M. Mauroy renvoie la balle dans le camp des commerçants en leur demandant de s'engager à imaginer des formules pour inciter les clients à utiliser les parkings souterrains. Pas question de faire un nouveau parking si les autres (Nouveau Siècle, Carnot) restent vides.

Et puis, le maire de Lille tient à rappeler qu'il n'y a pas que le centre ville et que Lille pour être une grande ville doit vivre aussi avec ses quartiers. N'est-ce pas l'objet de la grande décentralisation des services municipaux ?

J.R.L.